

Imagine la futuralité

COMMUNAUTE DE COMMUNES AUNIS SUD

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du mardi 18 novembre 2025  
DELIBERATION n°2025\_11\_13

## NOUVELLE COMPOSITION DE LA COMMISSION EXTRACOMMUNAUTAIRE ENVIRONNEMENT &amp; TRANSITIONS

Nombre de membres :			L'an deux mille vingt-cinq, le dix-huit novembre à dix-huit heures, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Aunis Sud, légalement convoqué, s'est réuni au siège de la Communauté de Communes sur la commune de Surgères, sous la présidence de Monsieur Jean GORIOUX
En exercice	Présents	Votants	
50	35	41	
<b>Quorum : 26</b>			

**Présents / Membres titulaires :**

Jean GORIOUX – Catherine DESPREZ (a reçu pouvoir de Frédérique RAGOT) – Christian BRUNIER – Raymond DESILLE – Micheline BERNARD – Eric BERNARDIN (a reçu pouvoir de Jean-Michel SOUSSIN) – Gilles GAY – Pascal TARDY – Christophe RAULT – Anne-Sophie DESCAMPS – Didier BARREAU – Pascale GRIS – Barbara GAUTIER – Christelle GRASSO – Marie France MORANT – François PELLETIER (a reçu pouvoir de Joëlle LALOYAUX) – Baptiste PAIN (a reçu pouvoir de Olivier DENECHAUD) – Emmanuel JOBIN – Florence VILLAIN – Pascal MAGINOT (a reçu pouvoir de Angélique PEINTRE) – Catherine MOREAU – Lydia BERETTI – Philippe BARITEAU – Bruno CALMONT – Philippe BODET – Christophe FOLOPPE – Valérie RIVÉ – Marylise BOCHE – Sylvie PLAIRE (a reçu pouvoir de Stéphane AUGÉ) – Jean-Yves ROUSSEAU – Kevin BAYNAUD – Laurent ROUFFET – Didier TOUVRON – Danielle BALLANGER

**Présents/ Membres suppléants :**

Richard MOREAU

**Absents :**

Hervé GAILDRAT (excusé), David CHAMARD (excusé)  
 Éric GUINOISEAU, Emmanuel NICOLAS, Steve GABET, Matthieu CADOT, Pascale BERTEAU,  
 Younes BIAR, Thierry BLASZEZYK

<b>Secrétaire de Séance :</b> Baptiste PAIN	<b>Auteur de l'acte :</b> Jean GORIOUX, Président
<b>Convocation envoyée le :</b> 12 novembre 2025	<b>Télétransmission en préfecture le :</b> 27 NOV. 2025
<b>Affichage de la convocation le :</b> 12 novembre 2025	<b>n°:</b> 017-200041614-20251118-2025_11_13-DE <b>Date de publication sur le site Internet :</b> 27 NOV. 2025

NOUVELLE COMPOSITION DE LA COMMISSION EXTRACOMMUNAUTAIRE ENVIRONNEMENT & TRANSITIONS

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L. 2121-21, L. 2121-22, L. 5211-1 et L.5211-40-1,

Vu les délibérations n° 2020-07-01 et 2020-07-04 du Conseil Communautaire du 16 juillet 2020 portant installation du Conseil et élection du Président,

Vu la délibération 2020-07-26 du Conseil Communautaire du 28 juillet 2020 portant création de la commission « Environnement »,

Vu les délibérations n°2022-11-14 du 22 novembre 2022, n°2023-01-05 du 31 janvier 2023, n°2023-10-17 du 17 octobre 2023 et n°2024-06-05 du 18 juin 2024 portant modification de la composition de la commission « environnement & transitions »,

Vu l'avis favorable de la Conférence des Maires en présence des membres du bureau le 4 novembre 2025,

Considérant la démission de Madame Alisson CURTY du conseil municipal de la Commune de Ciré d'Aunis,

Considérant que Madame Alisson CURTY était membre de la commission extracommunautaire « Environnement & transitions » au sein de la Communauté de Communes Aunis Sud et seule représentante de la commune de Ciré d'Aunis au sein de cette instance,

Considérant que la composition de la commission « Environnement & transitions » prévoit la représentation d'un élu pour chacune des communes membres de la Communauté de Communes Aunis Sud,

Monsieur Jean GORIOUX, Président, indique qu'il y a donc lieu de désigner un nouveau représentant au sein de la commission extracommunautaire « Environnement & Transitions ».

Monsieur Pascal FAYE a fait acte de candidature.

Rappel de la composition de la commission :

Elus communautaires

Madame Anne-Sophie DESCAMPS	(Aigrefeuille d'Aunis)
Monsieur Hervé GAILDRAT	(Anais)
Monsieur Olivier DENECHAUD	(Ardillières)
Monsieur Emmanuel JOBIN	(Ballon)
Madame Florence VILLAIN	(Bouhet)
Madame Alisson CURTY	(Ciré d'Aunis)
Madame Micheline BERNARD	(Forges)
Monsieur Emmanuel NICOLAS	(Genouillé)
Madame Christelle GRASSO	(Landrais)
Monsieur Matthieu CADOT	(Saint Crépin)
Monsieur Thierry BLASZEZYK	(Vouhé)

Elus municipaux

Madame Jasmine EXERTIER	(Breuil la Réorte)
Madame Sandrine FRERE	(Chambon)
Monsieur Sylvain BAS	(La Devise)
Monsieur Olivier FRIDJA	(Forges)
Madame Lucile RICHARD	(Marsais)
Monsieur Dominique SOUCHET	(Puyravault)
Monsieur Jean-Michel JOURDAIN	(Saint Georges du Bois)
Monsieur Sébastien MARCHAND	(Saint Mard)
Monsieur Michel ELI	(Saint Pierre d'Amilly)
Monsieur Jean-Yves BOUCARD	(Saint Pierre La Noue)

**AR Prefecture**

017-200041614-20251118-2025\_11\_13-DE  
Reçu le 27/11/2025

Monsieur Michel <b>BODIN</b>	(Saint Saturnin du Bois)
Madame Marie-Joëlle <b>LOZAC'H</b>	(Surgères)
Madame Flora <b>RUESCAS</b>	(Le Thou)
Madame Colette <b>CARCAULT</b>	(Virson)

Considérant que si une seule candidature a été déposée pour chaque poste à pourvoir au sein des commissions ou dans les organismes extérieurs, ou si une seule liste a été présentée après appel de candidatures, les nominations prennent effet immédiatement, dans l'ordre de la liste le cas échéant, et il en est donné lecture par le Président.

Sur proposition du Président, le Conseil Communautaire, conformément aux articles L2121-21 par renvoi du L5211-1 du CGCT, décide à l'unanimité de ne pas procéder à un vote à bulletins secrets.

Ces explications entendues, Monsieur le Président demande au Conseil Communautaire de se prononcer sur la présente délibération.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire,

**A l'unanimité**

- Donne acte au rapporteur des explications ci-dessus détaillées,
- Elit Monsieur Pascal FAYE, membre de la Commission Extracommunautaire « environnement et transitions »,
- Approuve la nouvelle composition de la Commission Extracommunautaire « environnement et transitions » comme suit :

Elus communautaires

Madame Anne-Sophie DESCAMPS	(Aigrefeuille d'Aunis)
Monsieur Hervé GAILDRAT	(Anais)
Monsieur Olivier DENECHAUD	(Ardillières)
Monsieur Emmanuel JOBIN	(Ballon)
Madame Florence VILLAIN	(Bouhet)
Madame Micheline BERNARD	(Forges)
Monsieur Emmanuel NICOLAS	(Genouillé)
Madame Christelle GRASSO	(Landrais)
Monsieur Matthieu CADOT	(Saint Crépin)
Monsieur Thierry BLASZEZYK	(Vouhé)

Elus municipaux

Madame Jasmine MESSEMANNE	(Breuil la Réorte)
Madame Sandrine FRERE	(Chambon)
<b>Monsieur Pascal FAYE</b>	(Ciré d'Aunis)
Monsieur Sylvain BAS	(La Devise)
Monsieur Olivier FRIDJA	(Forges)
Madame Lucile RICHARD	(Marsais)
Monsieur Dominique SOUCHET	(Puyravault)
Monsieur Jean-Michel JOURDAIN	(Saint Georges du Bois)
Monsieur Sébastien MARCHAND	(Saint Mard)
Monsieur Michel ELI	(Saint Pierre d'Amilly)
Monsieur Jean-Yves BOUCARD	(Saint Pierre La Noue)
Monsieur Michel BODIN	(Saint Saturnin du Bois)
Madame Marie-Joëlle LOZAC'H	(Surgères)
Madame Flora RUESCAS	(Le Thou)
Madame Colette CARCAULT	(Virson)

- Autorise Monsieur le Président à prendre toutes dispositions pour ce qui concerne le suivi administratif, technique et financier de la présente délibération,

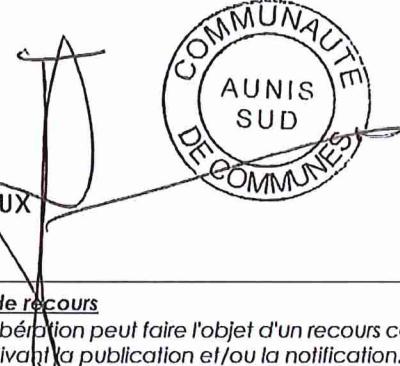
**AR Prefecture**

017-200041614-20251118-2025\_11\_13-DE  
Reçu le 27/11/2025

Pour Extrait Conforme :  
Les signatures sont au registre.  
Fait à Surgères,  
Le 25 novembre 2025

Le Président

Jean GORIOUX



Le secrétaire de séance

Baptiste PAIN

**Délais et voies de recours**

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Poitiers dans le délai de deux mois suivant la publication et/ou la notification. Le recours peut également être déposé sur l'application internet Télerecours citoyen à l'adresse suivante : [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr). La délibération peut également faire l'objet d'un recours administratif auprès du Président dans le même délai ; en cas de réponse négative ou en cas d'absence de réponse dans un délai de deux mois, le demandeur dispose d'un nouveau délai de deux mois pour introduire un recours contentieux.